



SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL
EXPERTISE, ACCOMPAGNEMENT, INNOVATION



NOS OFFRES

CHEFS D'ENTREPRISE, ARTISANS,
COMMERÇANTS, LIBÉRAUX,
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS...



**Profitez de l'expertise de nos équipes
médicales et techniques pour
préserver** votre santé physique et mentale,
être conseillé en maintien en emploi
et bénéficier d'actions en milieu de travail.



**LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL EST UN LEVIER
DE PERFORMANCE POUR L'ENTREPRISE ET DE BIEN-ÊTRE POUR TOUS
QUELLE QUE SOIT LA TAILLE DE L'ENTREPRISE**



OFFRE SOCLE

POUR QUI

Pour les salariés et leurs employeurs.

CONTEXTE

Chaque Service de Prévention et de Santé au Travail fournit à ses **entreprises adhérentes** et à leurs salariés **un ensemble socle de services** qui doit couvrir l'intégralité des missions prévues à l'article L4622-2.

CONTENU

- Actions pour la prévention des risques professionnels.
- Suivi individuel de la santé des salariés et du chef d'entreprise.
- Maintien en emploi.

COMMENT Y SOUSCRIRE

Rendez-vous sur notre site www.gims13.com onglet « **Adhérer** ».



OFFRES COMPLÉMENTAIRES



POUR QUI

Pour les entreprises adhérentes au GIMS au bénéfice de leurs salariés.

CONTEXTE

Proposer à nos adhérents des prestations facultatives allant au-delà de l'Offre Socle pour renforcer les dispositifs de prévention.

CONTENU

- Modules de sensibilisation aux risques professionnels mis à disposition de l'entreprise.
- Accompagnement renforcé à la lutte contre la sédentarité s'appuyant sur le laboratoire HumanCaire.
- Accompagnement renforcé à la prévention des TMS (Troubles Musculosquelettiques) s'appuyant sur le laboratoire HumanCaire.
- Diagnostic TMS dans le cadre d'aides financières CARSAT.

COMMENT EN BÉNÉFICIER

Contactez votre Médecin du Travail qui saura vous conseiller. Un devis vous sera proposé.



OFFRE SPÉCIFIQUE



POUR QUI

Pour tous les travailleurs indépendants (travailleurs non-salariés).

CONTEXTE

La loi du 2 août 2021 prévoit de définir une offre dédiée spécifiquement au travailleur indépendant qui souhaite s'affilier au Service de Prévention et de Santé au Travail de leur choix.

CONTENU

- Actions de l'Offre Socle : **Prévention des risques professionnels, Suivi médical, Maintien en emploi.**
- Conseils sur les dispositifs sociaux spécifiques aux travailleurs indépendants.
- Laboratoire HumanCaire de mesures des capacités physiques.
- Programme d'activités physiques personnalisé avec une application connectée.
- Matinées de sensibilisations et échanges entre indépendants.

COMMENT Y SOUSCRIRE

Rendez-vous sur notre site www.gims13.com onglet « **Adhérer** ».



Des compétences complémentaires



Des médecins formés en :

RADIOPROTECTION | TOXICOLOGIE | HYPERBARIE | NUTRITION | SPORT

Prise en charge des salariés :

INTÉRIMAIRES | INTERVENANTS EN INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE (INB)

DES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS PRIVÉS | DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES



**CANCER
AIDE INFO RESEAU
ENTREPRENEURS**

Créée par le GIMS et financée par la Fondation GIMS en 2014, **CAIRE13** est la première association dédiée à tous les travailleurs non-salariés atteints de cancer et de maladie chronique évolutive dans les Bouches du Rhône.

Une équipe de professionnels bénévoles accompagne gratuitement artisans, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprises, agriculteurs... dans toutes leurs démarches socio-professionnelles, dans leur évolution professionnelle et leur apporte un soutien psychologique.

WWW.CAIRE13.ORG

07 53 09 06 18



HumanCaire
Votre investissement prévention

RETROUVEZ-NOUS SUR



www.gims13.com

© Gims - Avril 2025

Siège social : 18 rue de la République - 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - info@gims13.com